



**LE PINCE SANS  
RIRE  
N° 2 – DECEMBRE  
2014**

**Conseil d'Administration du 4 octobre 2014**

8 présents. Une information a été faite sur la rupture de l'Oléoduc acheminant du pétrole brut à la raffinerie Total de Grandpuits fin mai 2014 et ses conséquences. D'autre part, notre participation à l'enquête publique sur le projet de Vrac Océane a été détaillée. Il s'agit d'une usine de production de ciment à partir de clinker importé de l'étranger. Enfin, Sylvie Barbier a exposé les projets de traités commerciaux initiés par les Etats-Unis, dont le plus connu est le TAFTA, et les menaces qu'ils font peser sur de nombreux domaines de la vie quotidienne en France et en Europe dans le domaine social, l'environnemental et celui de la santé, notamment. Nous décidons unanimement de rejoindre le collectif qui a invité Susan George le 21 octobre à Franklin pour sensibiliser les havrais au danger de tractations confidentielles qui sont déjà bien avancées.

**STOP TAFTA : Susan George à Franklin. :**

La Présidente d'honneur d'ATTAC n'est plus toute jeune mais elle a les idées claires. Pendant la première partie de la réunion Susan George nous a incités à faire connaître les intentions des multinationales qui voudraient, entre autres, pouvoir recourir à des arbitrages privés s'imposant sans appel aux États et collectivités pour contrer les réglementations protectrices des milieux et des populations qu'elle estimerait atteindre leurs profits. Ces vampires s'accommodent bien de la nuit et du secret.

Faisons toute la lumière sur leurs néfastes projets !



**Hommage à Remi  
Fraisse**

Le trois novembre dernier nous étions environ deux cents à rendre hommage à ce jeune militant de FNE (France Nature Envirt) tué par une grenade offensive lancée par les forces « de l'ordre ».



Il avait rejoint les opposants au barrage de Sivens, coûteux ouvrage mobilisant des fonds publics pour les intérêts privés de gros producteurs de maïs, entraînant aussi déforestation et destruction d'un fond de vallée humide.

La seconde partie a permis des échanges avec la salle qui n'a pas été avare de questions. Un bon début pour une mobilisation de longue haleine.

Ci  
contre  
Susan  
George



### L'avenir s'assombrit pour AREVA

Le 14 novembre dernier se tenait à la Sous Préfecture une réunion sur l'installation projetée des usines d'éoliennes offshore d'AREVA sur le terre-plein Johannès Couvert. Outre les acteurs industriels et ceux du port, elle réunissait les services de l'État et des représentants associatifs.

Avant même que les lourds problèmes de trésorerie d'AREVA soient rendus publics, déclenchant aussitôt une chute du titre en bourse, nous avons pu constater que ce projet connaissait quelques difficultés liées, notamment au poids et à l'encombrement des colis à stocker sur les terre-pleins et à la nécessité de ménager les quais. Sans oublier la présence des silos à sucre qui génère des distances d'éloignement en raison du risque technologique.

L'implantation dépend de la concrétisation de différents projets, y compris au large du sud de l'Angleterre.

Bref, comme on dit familièrement « Y a rien de fait ! »

### Parc éolien offshore de Fécamp : mât de mesure



Des représentants d'EPLH étaient invités le 23 octobre quai Bougainville pour découvrir le mât de mesure qui va bientôt être opérationnel sur le site de Fécamp, prélude à l'installation du parc éolien en mer. Un ouvrage imposant même s'il ne fait « que » 90 m de haut. Son originalité réside dans le fait que sa fondation gravitaire (creuse, en béton) sera lestée sur place en laissant l'eau la remplir. Ainsi l'installation de cette fondation flottante est facilitée, car elle ne nécessite qu'un remorquage suivi d'un remplissage. D'où une économie appréciable si les premiers essais valident cette technique.

### Désolation

La société Sita-Suez a invité EPLH à visiter le Site de CITRON. Des tonnes de déchets dangereux croupissent dans des hangars qu'il faut maintenir aérés. La société mettra bien plus d'un an pour trouver une solution adaptée à ces déchets. Dehors, le « Capping », les scories, forment un tas encore conséquent que le GPMH devrait prendre en charge. Conclusion : il faudra du temps pour mettre en œuvre une activité nouvelle.

### Le port épinglé par un rapport de l'Autorité Environnementale

Des précisions ont été demandées au GPMH pour évaluer les impacts de son plan 2014-2019 sur les surfaces naturelles qui pourraient être rasées pour l'accueil de grands projets.

Le prolongement du Grand Canal a été repoussé au plan 2020-2025. A ce sujet, l'Autorité regrette que soient omises des alternatives au prolongement, telles que l'aménagement du canal de Tancarville, pourtant discutées lors du débat public en 2009-2010.